Projet Primates France (PPF)

en soutien au

Centre de Conservation pour Chimpanzés (CCC)

primetes primetes

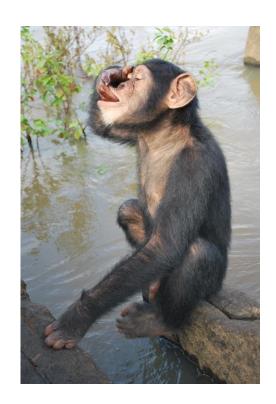
République de Guinée



Projet Primates France est une association française loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui œuvre pour la protection des primates et en particulier des grands singes.

Dans le cadre de cette mission, l'association apporte son soutien au Centre de Conservation pour Chimpanzés (CCC), sanctuaire qui, depuis 1997, recueille et réhabilite à la vie sauvage des chimpanzés victimes du braconnage et du trafic en République de Guinée (www.projetprimates.com/fr/)

Le CCC est localisé à 400 km de la capitale au cœur d'un parc national, en pleine forêt coupé du monde extérieur et hors réseaux. Il n'y a pas d'électricité sur place (excepté pour l'alimentation des enclos des chimpanzés via un panneau solaire) et l'eau est fournie par une pompe solaire. Le CCC est le seul sanctuaire du pays. Le besoin est d'autant plus criant que la Guinée est considérée comme une plaque tournante du trafic animalier.







Le CCC a 4 missions prioritaires et complémentaires

Recueillir les chimpanzés orphelins saisis par le gouvernement guinéen, offrir les meilleures conditions et de vie possibles leur apprendre les bases nécessaires pour les préparer à un retour à la vie sauvage.

Sensibiliser les populations locales sur les conséquences de la disparition de cette espèce et intégrer les communautés dans la conservation des chimpanzés et la protection l'environnement afin de lutter contre le trafic illégal d'animaux sauvages et protéger habitat.

Relâcher les chimpanzés après un processus de réhabilitation de plusieurs années afin qu'ils recouvrent la liberté et puissent vivre dans l'habitat naturel qu'ils n'auraient jamais dû quitter.

Participer activement au développement communautaire des populations vivant aux alentours du Centre et des sites de relâcher.

Les chimpanzés *Pan troglodytes Verus* sont classés par l'IUCN Red List of Threatened Species, référence internationale en matière de classement des espèces menacées, **comme espèce en danger critique d'extinction** (critically endangered). L'étape suivante est l'extinction de l'espèce à l'état sauvage. *http://www.iucnredlist.org/details/15935/0*

1 000 000 le nombre de chimpanzés qui subsistaient dans les années 60.

300 000 le nombre de chimpanzés à l'heure actuelle.

4 le nombre de pays d'Afrique de l'Ouest où ils ont déjà disparu. Ils sont en danger dans nombreux d'autres, notamment en Guinée.

Cette chute vertigineuse du nombre de chimpanzés ne fait que s'accentuer, il est donc urgent de les protéger.

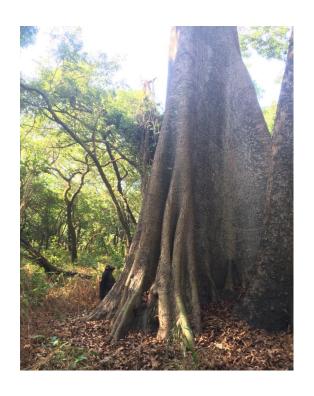
Selon une étude de 2004, la **République de Guinée** « (...) est probablement le pays d'Afrique de l'Ouest abritant le plus grand nombre de chimpanzés avec environ 17 582 individus (entre 8 113 et 29 011). »¹ Ces chiffres sont néanmoins indicatifs et probablement nettement inférieurs à l'heure actuelle au vu de l'exacerbation des facteurs menaçant les chimpanzés en Guinée.

Trois grandes causes de disparition des chimpanzés

Les maladies: Le chimpanzé est notre plus proche cousin. Malheureusement, il partage, à ce titre, un grand nombre de maladies avec nous. Les animaux sauvages n'étaient auparavant que très rarement en contact avec des virus ou bactéries responsables de maladies chez l'homme et leur système immunitaire n'est pas à combattre ces pathogènes. morcellement de l'habitat, la présence toujours plus proche des populations humaines rendent les risques de contacts et donc de transmissions toujours plus importantes. Certaines communautés ont été décimées par des épidémies de grippe, de pneumonie ou autres, toutes d'origine humaine.

Le **braconnage** : la chasse familiale a un impact modéré sur la disparition des chimpanzés et c'est surtout la chasse dite commerciale qui vise, elle, à alimenter les marchés de viande de brousse, à fournir les amateurs de « trophées » (peau, ivoire, crâne...) et à entretenir le commerce des animaux vivants. L'exportation illégale d'animaux exotiques vivants demeure préoccupante, et son impact est d'autant plus grand que le pourcentage d'animaux survivant au « transport » est très faible, avec pour conséguence directe une nécessité de capturer un grand nombre d'animaux pour que suffisamment restent en vie. Les bébés chimpanzés sont parmis les premières victimes de ce genre de trafic. Pour obtenir un bébé chimpanzé; l'ensemble de son groupe et donc de sa famille doit être tué.

La destruction et la dégradation de leur habitat : ce sont principalement les activités humaines, et notamment la culture sur brûlis, les plantations commerciales et l'exploitation du bois, légale ou illégale, et enfin les mines, les exploitations de pétrole et de gaz qui empiètent sur les forêts et espaces dans lesquels les chimpanzés vivent.



Pourquoi est-il primordial de protéger les chimpanzés dans une démarche globale de protection de l'environnement ?

C'est une **espèce « parapluie » (emblématiqque)** : à ce titre, sa protection permet de protéger de toute la faune et la flore dans laquelle le chimpanzé et son groupe évoluent.

On l'appelle le « Jardinier de la forêt » : il permet, par son mode de vie, de disséminer les graines de fruits et plantes, d'élaguer les arbres et ainsi d'entretenir et de régénérer la forêt.

Le chimpanzé partage plus de **98%** de son code génétique avec nous : il est, avec les bonobos, l'être vivant le plus proche de l'homme. Il est ainsi au cœur de la compréhension de l'origine et de l'évolution de l'homme.

Une approche professionnelle et scientifique

Depuis presque 20 ans, le CCC a mis en place des mesures garantissant la crédibilité de son travail en Guinée, en Afrique et dans le monde.

Le Centre:

- ✓ Dispose des accréditations **PASA** (Pan African Sanctuary Alliance) et **GFAS** (Global Federation of Animal Sanctuaries)
- ✓ Appartient au **réseau spécialisé** PASA qui permet le partage et l'échange d'expérience et de bonnes pratiques dans le domaine de la conservation des chimpanzés
- ✓ S'appuie sur une équipe nationale et internationale formée et dédiée au bien-être et à la réhabilitation des chimpanzés
- ✓ Compte avec un Comité scientifique qui discute et valide les orientations stratégiques du Centre
- ✓ A acquis le soutien et la confiance d'organismes renommés dans le domaine de la conservation des espèces comme la fondation Brigitte Bardot, la fondation Arcus, US Fish and Wildlife Service, et bien d'autres.
- ✓ Développe un pôle scientifique visant une compréhension toujours accrue des chimpanzés, de leur mode de vie et de leurs besoins.





Plusieurs études ont été menées et sont menées de front au sanctuaire. Certaines nous permettent de mesurer concrètement la fiabilité de notre programme de réhabilitation. Nous menons des études comportementales de chaque individu qui sort en forêt à l'aide d'un logiciel. Leurs analyses permettent de savoir si nos chimpanzés sont autonomes pour chercher à manger, mais aussi s'ils ont de bonnes compétences sociales. Nous avons des informations précises qui nous permettent de quantifier la proximité de nos pensionnaires avec l'Homme ainsi que les alliances qu'ils forment entre eux. Cela nous permet de faciliter les intégrations de divers chimpanzés.

Une approche holistique

Le CCC inscrit ses actions de protection des chimpanzés dans une **démarche globale de conservation** qui consiste à intégrer les communautés environnantes dans les actions de conservation des chimpanzés.

Les communautés deviennent acteurs de changement en adoptant des habitudes et comportements plus respectueux de la protection de la faune et la flore, tandis que le CCC développe en partenariat avec elles des projets de renforcement des moyens de subsistance (projets de développement communautaire) tout en maintenant de nombreuses actions de sensibilisation visant à favoriser la coexistence entre les humains et les notamment animaux sauvages, et chimpanzés.

Une approche collaborative

Le CCC travaille en lien étroit avec les **autorités nationales et locales** et participe activement à la protection du parc du Haut Niger dans lequel se trouve le Centre.

Le travail avec les autorités se traduit par :

- ✓ Le partage d'informations concernant le braconnage et la capture de chimpanzés en Guinée
- ✓ Le soutien au GALF (Guinée Application de la Loi Faunique) et des représentants de l'État dans la saisie des chimpanzés et la poursuite des braconniers
- ✓ Accompagnement à la formation des autorités centrales et locales dans la conservation des espèces et l'environnement.

Le CCC en chiffres

99 chimpanzés accueillis depuis la création du centre

62 pensionnaires actuels

19 chimpanzés relâchés

6 bébés évoluant sur la zone de relâché



ACCUEIL ET RÉHABILITATION DES CHIMPANZÉS

Depuis son existence, le centre a accueilli près de 100 chimpanzés orphelins, bébés, jeunes ou adultes. Les autorités guinéennes n'effectuent pas de saisies sans pouvoir placer les individus détenus illégalement. Le sanctuaire se doit d'appuyer les efforts des autorités en matière de saisies en prenant en charge ces orphelins pour lutter contre le trafic. Pas de Centre = pas de saisies.



64 chimpanzés dont une douzaine de bébés sont actuellement pensionnaires au CCC. Les

chimpanzés recueillis par le CCC sont des chimpanzés orphelins dont la mère et d'autres membres du groupe ont été tués. Ils sont capturés pour en général être vendus comme animaux de compagnie. Les individus tués sont vendus sous forme de viande de brousse. A leur arrivée au CCC, les chimpanzés orphelins (des jeunes pour la plupart) souffrent très souvent d'affections graves qui méritent des soins 24h/24h.

Certains de ces chimpanzés ne pourront malheureusement jamais retourner à la vie sauvage et resteront soignés au centre, dans les meilleures capacités d'accueil possibles.

Pour ceux qui peuvent faire partie du programme de réhabilitation ; il faudra compter **une douzaine d'années de travail**. Les chimpanzés comme nous apprennent et ne fonctionnent pas à l'inné. Comme nous, ils se développent doucement puisqu'ils ne sont pas adultes avant 13 ans.

Ce résultat témoigne ainsi avant tout de **l'ampleur** des menaces pesant sur la survie des chimpanzés dans la zone du parc du Haut Niger et de la nécessité de travailler en amont pour limiter le nombre de chimpanzés trafiqués ou orphelins entrant au Centre.



Les 3 étapes clés du programme de réhabilitation



Quarantaine

Une quarantaine sanitaire de **3 mois** est observée avec des tests médicaux pour s'assurer de l'état de santé de chaque nouveau pensionnaire. Durant cette période nous mettons en place une prise en charge psychologique primordiale pour que le chimpanzé dépasse son traumatisme. Une maman de substitution humaine est attribuée au chimpanzé orphelin. **Elle s'occupe de lui 24h/24 et passe ses journées en forêt avec lui afin de tester ses compétences** et pour certains d'appréhender leurs premiers pas seul dans un arbre. Une fois la quarantaine terminée; le jeune orphelin est intégré à un groupe de congénères et sort en brousse tous les jours accompagné de deux membres du personnel.

L'école de la forêt

- « Enseignement » : Rôle primordial des **plus âgés qui** « **enseignent »** aux plus jeunes
- Affinage des **relations sociales** et des bases de la **communication**
- Développement de la recherche spontanée de nourriture
- Apprentissage de l'utilisation d'outils
- Apprentissage de la **chasse**, seul ou en groupe
- Apprentissage des **dangers de la forêt** (serpents, feux de brousse, panthères, etc.)
- Détachement progressif des humains, incitation à avoir un maximum de contacts entre eux

L'isolement du centre permet un épanouissement total aux chimpanzés qui profitent des sorties en forêt jusqu'à l'âge de 8 **ans environ.**



La vie en groupe



A l'adolescence, les chimpanzés vont naturellement chercher à monter dans la hiérarchie. Le soigneur étant jusqu'ici leur repère peut être testé pour l'autorité qu'il représente. Nous arrêtons donc les sorties en brousse car il est maintenant temps pour eux de se détacher de l'Homme et de rechercher les contacts dont ils ont besoin exclusivement auprès de leurs congénères. pensionnaires à ce stade du processus évoluent dans de vaste enclos. C'est le moment où les chimpanzés vont apprendre à former un groupe et établir une hiérarchie eux-mêmes en fonction de leurs interactions et des alliances qu'ils vont créer. Toutes les femelles pubères sont placées sous contraceptif oral pour éviter des naissances. Le CCC a cependant eu guelgues naissances suite à des « accidents de pilule » mais les jeunes nés au sein d'un groupe sont toutefois bénéfiques à la cohésion sociale et l'apprentissage naturel de la maternité des femelles du groupe.

LE RELÂCHÉ DES CHIMPANZÉS RÉHABILITÉS

A ce jour, 19 chimpanzés ont été relâchés dans le parc National du Haut-Niger sur un territoire de 50 km2, considéré aujourd'hui comme un haut-lieu de la conservation des chimpanzés. Certaines femelles se sont intégrées à des groupes de chimpanzés sauvages. 6 bébés nés hors captivité évoluent avec un groupe toujours suivi par télémétrie, confirmant la capacité des chimpanzés à vivre ou revivre en groupe et en liberté.

Leur présence a un effet « parapluie » sur l'ensemble de la zone puisque la biodiversité qui se trouve sur leur territoire bénéficie, par leur biais, de la protection octroyée par les acteurs de la conservation. Ainsi, sauvegarder une espèce emblématique permet de protéger toute la faune et la flore se trouvant sur son territoire.

En 2021/2022, un nouveau site de relâché sera à l'étude. Ce site devra répondre aux besoins des chimpanzés et respecter les espaces de vie et de culture humaines sera identifié. L'identification de ce site a été commencé en 2019.

En 2020, un jeune mâle et une femelle ont été relâchés pour renforcer le groupe existant qui souffre actuellement d'attaques répétées de babouins.

Relâcher des chimpanzés est un exercice long et difficile. Le Centre est le 2^{ème} sanctuaire africain à relâcher des chimpanzés et le 1^{er} en Afrique de l'Ouest. L'organisation Help Congo Brazzaville a été la 1^{ère} à relâcher des chimpanzés dès 1996.





Le CCC, un acteur phare de la protection du parc national du Haut-Niger

Pendant de longues années ; le Centre a dû faire face seul aux multiples menaces qui pèsent sur le parc (pêche illégale, braconnage, coupe de bois illégale, feux de brousse ...) Le CCC finançait et recrutait des patrouilles d'éco-gardes, aidait à l'organisation de barrages routiers et assurait une aide logistique sur la zone.

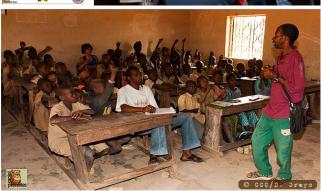
Aujourd'hui, le gouvernement est appuyé par l'Union Européenne (UNOPS United Nations Office for Project Services) et les activités de patrouilles ont repris sur les aires protégées guinéennes. Le CCC continu de contribuer à la protection de la zone en véhiculant certaines patrouilles et en mettant à disposition des infrastructures. Le centre reste un conseiller important pour les autorités guinéennes en charge de la protection du parc et pour l'UNOPS qui est un organe opérationnel des nations unis.

SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALE

La protection de l'environnement dans sa globalité est au cœur des actions de sensibilisation et d'éducation entreprises par le CCC et PPF. Il s'agit de travailler avec les populations locales afin de les aider à développer des moyens de subsistance plus durables, plus rentable pour eux, et qui prennent en compte l'impérieuse nécessité de protéger l'environnement dans lequel elles vivent pour des raisons écologiques, économiques, mais aussi pour des raisons de santé et d'avenir pour leurs jeunes. C'est aussi pour cela que le CCC favorise l'accès à l'éducation de ces populations bien souvent isolées et pauvres en infrastructures. Le Centre a d'ailleurs permis la construction d'une école à Sambouya (village proche du centre).

En termes de sensibilisation, des réunions d'échanges dans les villes et villages, des présentations dans les écoles et des projections de films sur l'importance de préserver le chimpanzé et son habitat tout en préservant les moyens de subsistance des communautés sont régulièrement organisées. Des messages simples et clairs sont véhiculés par les équipes sur le terrain sur des thèmes tels que : les dégâts de la coupe illégale de bois, du braconnage mais aussi la gestion des conflits humains-chimpanzés (protection des cultures, comportement à adopter en cas de rencontre avec un chimpanzé sauvage...) etc. Des autocollants, spots radios, affiches sont





distribués dans tout le pays. Un volet éducation vient renforcer le pilier sensibilisation car il contribue également au renforcement des communautés locales qui sont les acteurs clé dans la préservation des chimpanzés et de leur habitat.

Le Centre a récemment accentué ses initiatives visant le développement de moyens de subsistance des populations locales et le renforcement communautaire. Fin 2019, notre équipe a recruté une personne supplémentaire qui a pour mission la mise en place et supervision de projets communautaires (création écoles, maraîchage...).

Le centre met également un point d'honneur à faciliter **l'accès aux soins des populations environnantes** en proposant des soins de base et des missions ponctuelles. Un médecin est venu quelques semaines en 2016 par exemple et un dentiste en 2017, 2018 et 2019.

« Vivre Ensemble »

Le Centre s'inscrit pleinement dans le **développement des communautés**. Le CCC souhaite réconcilier l'Homme avec la biodiversité dont il fait partie.

C'est dans ce sens que le Centre emploie des travailleurs guinéens au sein du sanctuaire auprès des chimpanzés comme soigneurs mais aussi en tant que chauffeurs, piroguiers, pisteurs, éducateurs ou encore aides de camps. Pour tous ses travaux d'entretiens et travaux ; le CCC embauche des ouvriers guinéens.

Le Centre participe à **l'économie locale** en achetant les fruits des chimpanzés dans les villages. Cela nous permet également de nourrir nos pensionnaires avec des fruits sauvages et de les habituer à consommer des aliments qu'ils pourront trouver ensuite en milieu naturel.











LE CCC ET SES PARTENAIRES

Le centre a aujourd'hui plus que jamais besoin d'aide et nous vous proposons de vous engager à nos côtés.

Nous savons qu'une structure comme la vôtre serait un grand atout pour nos actions et nous serions ravis de pouvoir échanger davantage.

Nous nous engageons pour tout partenariat à le mentionner sur nos réseaux et site internet et à produire bien sûr rapports et publications nécessaires à la bonne marche de notre collaboration.

Contact

Céline DANAUD Directrice générale de PPF projetprimates.france@yahoo.fr +33.6.14.38.66.64

Site internet

www.projetprimates.com/fr

Nous suivre

Facebook : Centre de Conservation pour

Chimpanzés – CCC

Instagram:

instagram.com/centre.conservation.chimpanzes/

